Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Novembre** 2021 **n°183**

FORMATION À LA CONDUITE
Un stage proposé aux seniors

Concours de Dessin de Noël
Page 5

5ème édition du Marché de Noël
Page 8

Spectacles de la Saison Culturelle
Page 9

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

Editorial

Les risques des écrans chez les plus jeunes

Lors de la prochaine réunion du comité consultatif du restaurant scolaire, qui se réunira le 23 novembre, il sera question d'un sujet préoccupant : la violence entre enfants durant la pause méridienne.

Depuis quelques temps, nous avons à faire face à une augmentation inquiétante du nombre et de l'intensité des conflits entre écoliers. 5 exclusions temporaires ont ainsi été prononcées le mois dernier. Si ce phénomène ne touche fort heureusement que quelques enfants, il n'en demeure pas moins nécessaire de trouver des solutions pour en limiter les conséquences, notamment vis-à-vis d'une très grande majorité respectueuse des règles de vie imposées lors de ces heures du midi.

Le permis à points existe depuis de nombreuses années à la cantine, pour inciter les enfants à respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Il responsabilise les enfants et participe à un changement des comportements. Il a toutefois fallu le renforcer à la rentrée pour un effet plus dissuasif. Désormais, lorsque l'élève perd 6 points, soit la moitié du crédit, il peut être isolé de ses camarades. Quand il ne reste plus que 4 points une rencontre est organisée en mairie avec les parents et les élus chargés de cette compétence. A partir de ce moment-là, l'exclusion temporaire est possible en fonction de la gravité des manquements reprochés. La question ne se pose plus lors de la perte totale des points, qui s'accompagne d'une exclusion minimale de 2 jours.

La commune de La Séguinière s'inscrit dans une démarche mettant l'éducation au centre des priorités

S'agissant des violences, entre enfants, précitées, passibles d'une exclusion directe, elles ne datent pas d'hier. Cependant, on note depuis que les élèves ont fréquemment recours aux médias électroniques, un accroissement de la violence physique potentiellement grave.

L'utilisation de jeux vidéo et informatiques est au centre de nombreuses discussions courantes et d'experts. Les études font clairement apparaître que le contenu violent de ces jeux est déterminant. D'autres, plus anciennes, le montrent, les enfants qui utilisent des jeux à contenus violents font preuve d'une agressivité supérieure aux autres jeunes.

Nous pouvons compter, à La Séguinière, sur une motivation et un professionnalisme importants des agents communaux employés à la cantine. Il est indispensable qu'il en reste ainsi pour éviter une augmentation des cas de conflits.

Ce rôle des adultes conjugué à l'obligation de continuité éducative doit être maintenu sur une longue période pour engendrer des effets durables, conformément au nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) adopté en mai 2021 par le conseil municipal.

Le PEDT est un outil précieux de collaboration qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation à La Séguinière.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources de la commune afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part, les projets des écoles et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire, notamment lors de la pause méridienne.

Il permet d'organiser des activités périscolaires dans le prolongement et en complémentarité avec le service public de l'Education .

La commune de La Séguinière s'inscrit donc pleinement dans une démarche mettant l'éducation au centre de ses priorités.

La municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux (CALS, CSI…). Ceci dans le but d'offrir des services en adéquation avec les besoins de nos enfants et de nos jeunes et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs au service de l'égalité des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

Tout ce que la commune met en place ne suffit pas, on le voit bien. Il devient donc urgent, comme certains le réclament, d'élaborer un plan national pour la prévention des risques des écrans chez les plus jeunes, pour former les professionnels et accompagner des parents, souvent désemparés.

Les effets sont tout ou en partie réversibles mais, pour le bien des enfants, leur développement, il faut commencer par ne pas les habituer aux écrans ni leur permettre de visionner des films non adaptés à leur âge.

C'est important pour eux, pour leur avenir, car la violence a, entre autres, des effets négatifs sur les chances de formation et pour l'emploi de tous ceux qui sont concernés.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
09/10	Éoline HUCTEAU
20/10	Évy GRÉGOIRE

Décès	
09/10	Marie LEFORT, Née AUGEREAU - 91 ans
15/10	Andrée FAUCHARD , Née MAUDET - 92 ans
16/10	Romain MAUDET - 34 ans
26/10	Jacques MALINGE - 76 ans

Autres infos

En couverture :

Stage de conduite
Salle de l'Espace Prévert
Jeudi 14 octobre 2021

Edition n°183 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr
le vendredi 12 novembre 2021

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Première étape du parcours Ecocitoyen

Vendredi 15 octobre 2021

Ce vendredi 15 octobre les élèves de CM2 ont suivi avec beaucoup d'attention la première étape du parcours éco-citoyen.

De 14h à 15h, chaque groupe accompagné de son enseignante et d'un élu a réalisé la balade « à la recherche du livre » pour découvrir histoire, patrimoine et site du Moulin de la Cour à La Séguinière.

De 15h à 16h15, les élèves se sont rassemblés dans la salle des fêtes pour un « quizz » qui permettait un échange avec des agents du restaurant scolaire et du service des espaces verts. Le CSI a contribué à la constitution et à la présentation des 30 questions sous forme d'un jeu interactif.

Par groupe de 3 ou 4, les enfants se sont confrontés à l'aide d'un « buzzer » pour répondre aux diverses questions telles que :

Qui compose les menus de la cantine : M. le Maire, les cuisiniers Emmanuel et Bernard, les élus, ou Emmanuel et Brigitte Macron ?

Chaque équipe a fait son choix et Emmanuel Rondeau a pu préciser l'équilibre de chaque repas et aussi faire une invitation à éviter tout gaspillage. « Jeter, c'est comme si l'on jetait de l'argent à la poubelle » dit Emmanuel.

Recherche de mots « Mystère » en fonction du nombre de lettres.

Les équipes ont répondu rapidement évoquant « Bonjour, Merci, Au revoir… ». Cette fois-ci, c'est Alain Guillez, adjoint au maire chargé de la cantine, qui a précisé le sens de ces petits mots tellement importants pour la convivialité à la pause méridienne.

Un dernier exemple : A quelle heure doit-on arrêter les jeux aux city-stades ? 19h, 20h 21h ou 22h ?

Une grande majorité a choisi la bonne réponse : 19h00. Un échange intéressant a également eu lieu sur d'autres questions auxquelles les employés municipaux Anthony et Stéphane ont su préciser les règles qui s'imposent pour le respect des biens publics.

Marie-Odile EDOUARD de retour au café-rencontre

Mardi 9 novembre 2021

Marie-Odile EDOUARD, adjointe de 2008 à 2021, a répondu favorablement à l'invitation du Café-Rencontre qu'elle a porté et mis en place lors de son premier mandat.

Les propos de son intervention portaient sur la particularité des Mauges et de ses habitants. Marqué par les guerres de Vendée, ce territoire, qu'elle a découvert sur le tard, fait encore aujourd'hui preuve de résilience et d'un dynamisme peu ordinaire.

Du fait de ses origines Angevines - elle est native de Montreuil-Juigné - elle porte un regard extérieur qui a permis à l'auditoire de mieux comprendre les forces et les faiblesses du territoire maugeois.

L'après-midi a donné entière satisfaction au nombreux participants particulièrement ravis de retrouver celle qui a animé leurs rencontres pendant de nombreuses années. Tous ont eu l'occasion de s'exprimer pour exposer leur point de vue notamment au travers de ce qu'ils vivent ou ont vécu.

Mme EDOUARD et Jacques, son mari, sont retournés vivre à Angers en 2020 où elle reste toujours très active. Elle a été nommée responsable de l'accueil de jour des Restos du Cœur de la ville et, si cette mission lui demande un investissement important, elle a néanmoins trouvé le temps de s'atteler à l'écriture d'un roman. Les membres de l'association Café-Rencontre espèrent donc vivement la revoir pour la présentation de son ouvrage une fois terminé.

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Sur 9 commerçants, 7 viennent chaque semaine. Seuls le rempaillage et la lingerie ont un rythme différent.

Spécialités / Dates	Novembre	Décembre
Fruits et légumes (Richou)	3 - 10 - 17 - 24	1 - 8 - 15 22 - 29
Charcuterie - Traiteur (Boutique Gourmande)		
Association Amitié Sandogo		
Cuisine asiatique (Kim Ngan)		
Volailler (Panache et Camail)		
Fromager (Bellevaire)	3 - 10 - 24	
Poissonnier (La Marée)	3 - 10 - 17	
Rempaillage (M. Girard)	10 - 17	8 - 15
Pommes (GAEC Augereau)	3 - 17	
Lingerie (Les Secrets d'Emilie)	17	15

Autre information commerciale :

La boulangerie MABIT située Avenue de Nantes informe sa clientèle que le magasin sera fermé du vendredi soir 31 décembre au lundi 4 janvier. La réouverture est programmée le mardi 4 janvier 2022.

DÉPLACEMENTS À VÉLO

Organisation d'un sondage

Jusqu'au 30 novembre, les habitants de l'Agglomération du Choletais sont invités à s'exprimer sur leurs conditions de déplacement à vélo en remplissant le questionnaire préparé par la fédération des associations Vélo de France. En moins de 10 minutes, vous pouvez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement. Rendez-vous sur www.barometre.parlons-velo.fr.

Cette nouvelle édition est l'occasion de mesurer les impacts des réalisations : voies cyclables, location et prime à l'achat de VAE (Vélo à Assistance Electrique).

Important :

A partir de 50 réponses la commune obtiendra une note individuelle. Une forte participation permettra également de prioriser les réalisations futures et d'alimenter votre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Agglomération du Choletais.

CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

En application de dispositions européennes et pour lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité, une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) contenant des éléments biométriques est mise en place.

Sont désormais intégrés dans la CNI une puce électronique hautement sécurisée comportant les informations qui figurent sur la carte, une photo du titulaire de la carte, ses éléments d'identité (nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse…) ainsi que ses empreintes digitales (sauf pour les moins de 12 ans). La carte nationale d'identité contient également un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique.

La durée de validité de la nouvelle CNI est ramenée à 10 ans.

La nouvelle carte est déployée dans toute la France depuis le 2 août 2021. Toutefois, pour voyager dans l'espace européen, cette nouvelle carte ne sera obligatoire qu'à partir de 2031.

Pour les demandes de passeport et/ou de CNI : vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse recueillir votre demande.

Les mairies équipées d'un DR les plus proches de La Séguinière sont les suivantes :

- Sèvremoine (Saint-André) : 02 41 55 32 07
- Cholet : 02 72 77 20 00
- Mortagne-sur-Sèvre : 02 51 65 00 45
- Les Herbiers : 02 51 91 07 67
- Beaupréau-en-Mauges : 02 41 71 76 60
- Chemillé-en-Anjou : 02 41 30 42 42

A noter :

- La prise de rendez-vous est **obligatoire** et doit se faire auprès de la mairie concernée.
- Une pré-demande est à remplir en ligne (compte à créer sur www.ants.gouv.fr) ou à l'aide du formulaire de demande (Cerfa 12100*01 pour les majeurs / 12101*02 pour les mineurs) à retirer auprès des mairies équipées d'un DR.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 décembre à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister (hors restrictions sanitaires).

Au conseil du 8 novembre dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Modifications au règlement intérieur du cimetière,
- Vente de candélabres usagés,
- Avenant au marché de voirie en agglomération,
- Adressage dans les écarts,
- Cession de terrain pour régularisation cadastrale au Moulinard,
- Redevance d'occupation du domaine public pour le réseau de télécommunications,
- Décision modificative n°2 au budget 2021,
- Règles d'amortissement des immobilisations, de fongibilité des crédits, de provisions pour risques et charge pour le passage à la nouvelle nomenclature comptable M57,
- Attribution du budget formation pour les associations,
- Rapport d'activité 2020 de l'Agglomération du Choletais,
- Ouvertures dominicales des commerces en 2022,
- Indemnité de gardiennage de l'église en 2021.

Retrouvez les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

Le saviez-vous ?

Les élus de l'Agglomération du Choletais (AdC) sont en cours d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce document adapte à l'échelle locale la réglementation régissant l'affichage publicitaire. C'est-à-dire les panneaux d'affichage, les enseignes des commerces et des entreprises et, de manière générale, tout dispositif publicitaire (lumineux ou non).

Le diagnostic du territoire, finalisé à l'été, a permis de réaliser un état des lieux de la publicité extérieure, mais aussi de mesurer la pression publicitaire. Forts de ces enjeux, les élus de l'AdC ont déterminé 16 orientations : encadrement des dispositifs numériques, augmentation des horaires d'extinction ou encore réduction des formats en sont quelques unes. Place désormais à la dernière phase : la construction de la nouvelle réglementation. Vous avez la parole !

Habitants du Choletais, votre avis nous intéresse. Venez nous rejoindre lors des réunions publiques organisées :

- **le mardi 30 novembre à 19 h - CHOLET - Hôtel d'Agglomération - Salle Paul Valéry**
- **le mardi 7 décembre à 19 h - LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS) - Salle du Tir - Place Saint-Jean**

Contact : *Agglomération du Choletais - Direction de l'Aménagement : 02 72 77 20 80 - Plus d'infos sur le site cholet.fr*

BASSIN DE LA SEVRE NANTAISE

Travaux d'entretien et de restauration

L'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise) a souhaité que les travaux d'entretien et de restauration du réseau hydrographique du bassin soient déclarés d'intérêt général.

Le Préfet a réservé une suite favorable à cette demande et le dossier correspondant peut être consulté en mairie sous format numérique.

RÉSEAU MOBILE 5G

Déploiement sur la commune

Afin de répondre à la croissance et à l'élargissement des usages numériques, les opérateurs déploient progressivement un nouveau réseau mobile 5G en complémentarité avec les réseaux existants.

Cette nouvelle étape dans le développement des services mobiles permet à la fois une plus grande efficience des réseaux mais également le développement de nouveaux usages autour de la mobilité et de l'internet des objets. Ces nouveaux usages deviennent essentiels dans le contexte actuel et contribueront au développement de l'attractivité de La Séguinière.

INFLUENZA AVIAIRE

Risque relevé de « modéré » à « élevé »

Le niveau de risque influenza a été relevé à « élevé » sur l'ensemble du territoire métropolitain. La principale mesure concerne l'obligation de mise à l'abri des volailles dans les bâtiments ou sous des filets. Des dérogations sont possibles sous conditions pour les élevages professionnels, mais aucune dérogation n'est possible pour les basses-cours et élevages amateurs, quel que soit le nombre de volatiles détenues.

CONCOURS DE DESSIN DE NOËL

Thème « Mon beau sapin de Noël »

La municipalité a décidé de reconduire le concours de dessin organisé l'an passé à l'attention des plus jeunes.

Ce concours est ouvert aux enfants de La Séguinière, âgés de 3 à 11 ans. Les dessins, dont le verso comportera le nom, le prénom, l'âge, le téléphone et le mail du participant sont à déposer dans la maison des lutins en mairie.

Le règlement est consultable sur le site **www.mairie-laseguiniere.fr.**

VACCINATION CONTRE LA COVID

Une dose de rappel pour les personnes de plus de 65 ans

La campagne de rappel du vaccin contre le Covid-19 a débuté le 1er septembre 2021.

Qui est concerné ?

Le rappel vaccinal correspond à l'administration d'une injection de vaccin supplémentaire 6 mois minimum après vaccination complète pour les personnes éligibles, c'est-à-dire :

- les résidents des EHPAD,
- les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile,
- les personnes à très haut risque de contracter une forme grave,
- les personnes présentant des comorbidités qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19...

Quels sont les vaccins ?

Le rappel vaccinal contre le Covid-19 est effectué uniquement avec le vaccin de Pfizer-BioNTech. Dans un communiqué publié le 15 octobre 2021, la Haute Autorité de santé (HAS) recommande d'utiliser exclusivement le vaccin de Pfizer.

Stage de Conduite

17 PERSONNES PARTICIPAIENT LE 14 OCTOBRE A UNE FORMATION POUR SENIORS ORGANISÉE PAR LA MAIRIE

Une formation senior au permis de conduire permet au personnes de plus de 65 ans de perfectionner leur conduite et d'assurer ainsi leur sécurité sur la route ainsi que celle des passagers. Si le permis de conduire n'a pas de date de validité, passer un stage de perfectionnement de conduite reste vivement conseillé pour ceux qui en éprouvent le besoin. C'est une belle manière de se sentir plus sûr et d'améliorer sa conduite.

Il faut savoir que le Code de la route évolue régulièrement, de même que les véhicules que nous conduisons. Suivre un stage de temps à autres n'est donc jamais inutile.

La commune a mis en place une action de sécurité routière, avec le concours de la société d'auto-école ECCA, à destination des automobilistes de 65 ans et plus

Anthony LORIEAU, gérant de la sté ECCA de Cholet a animé la formation avec la responsable du bureau installé au rond-point de la Promenade.

Le bilan réalisé à la fin de la journée a permis de recueillir le ressenti des personnes qui ont suivi ce recyclage.

Les participants l'ont plébiscité « *le contenu est intéressant, l'ambiance conviviale et il est évident qu'après on conduit différemment* ».

S'ils étaient unanimement satisfaits, il n'en reste pas moins compliqué de mobiliser des candidats : à La Séguinière, on compte environ 900 personnes de plus de 65 ans et 17 seulement y ont assisté. L'information est pourtant passée par le clubs des aînés, l'association Café-Rencontre et dans le bulletin municipal. Les seniors craignaient peut-être de se tromper ?

Auto-école ECCA - Cholet-La Séguinière

Astrid FRAPPIER, Adjointe aux Actions de Proximité souligne que ce recyclage du code de la route et de la conduite a pour but de « *prolonger l'autonomie au volant* » et que cela se passe « *sans sanction, ni jugement* ».

Les participants ont bénéficié, au cours de cette journée plus théorique, d'une partie pratique. A tour de rôle chacun est parti en circulation à bord de 6 véhicules mis à disposition par ECCA dont 2 à boite automatique. 4 moniteurs étaient mobilisés pour l'occasion.

Les apports théoriques, pour leur part, se sont adaptés à l'attente des uns et des autres. Il a ainsi, plus particulièrement, été question du fonctionnement du permis à point, de la signalisation routière et de la conduite dans les ronds-points (cf. page 7).

POURQUOI FORMER LES SENIORS ?

Les seniors (65 ans et plus) représentent aujourd'hui environ 20% de la population et ce chiffre devrait presque doubler d'ici 2050 !

La question de la mobilité des aînés est donc un enjeu majeur de société et leur permettre de conduire le plus longtemps possible en sécurité, une nécessité.

Le conducteur senior doit faire face à plusieurs problématiques :

- S'adapter à une infrastructure, au code de la route, à un trafic et à des véhicules en perpétuelle évolution,

- Continuer à conduire pour préserver sa place à part entière dans la société,
- Reconnaître et gérer des dégradations éventuelles de ses capacités sensorielles, motrices et cognitives (vision, audition, rigidité des articulations…).

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Il s'agit d'une formation collective pour un groupe ne dépassant pas 20 personnes.

Les thématiques pouvant être abordées sont les suivantes :

1) Réactualisation des connaissances réglementaires du code de la route
Ce premier atelier permet de travailler sur les situations nouvelles de conduite : ronds-points, nouveaux panneaux…

Un livret récapitulatif est remis à l'issue de la formation

2) Réflexion sur les effets de l'avancement en âge
Identification en commun des manifestations concrètes du vieillissement sur l'individu et l'activité de conduite automobile que ce soient les réflexes, la vision ou la motricité.

Temps de réaction
Possibilité de mesurer son temps de réaction et ses variations en fonction de différentes situations

Vision
Test d'acuité visuelle : vision de loin, vision nocturne, temps de récupération suite à l'éblouissement

Motricité
Vérification de la capacité à prendre l'information dans l'angle mort dans un délai raisonnable pour sa sécurité. Installation au poste de conduite.

Recherche d'indices nécessaires à la conduite et traitement de l'information

Prise de conscience que face à une même situation de conduite les réponses de chacun des participants peuvent être différentes

3) Approche des aides à la conduite
Présentation des différents types d'aides à la conduite.

4) Échanges
Après avoir suivi différents ateliers, les participants recherchent ensemble des solutions. L'objectif est de pallier les éventuelles difficultés constatées ou que l'on peut être amenés à détecter dans les années à venir.

NB : *Du fait de l'inexistence de réglementation spécifique, cette démarche reste personnelle et volontaire.*

Pour la sécurité de ses aînés, la commune encourage à suivre les formations qu'elle propose financées avec le concours du Département de Maine-et-Loire au travers de « la Conférence des Financeurs » (voir ci-dessous).

LE FINANCEMENT DES INITIATIVES LOCALES

Un objectif : développer et promouvoir des actions favorisant le bien-être et l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans sur l'ensemble du territoire

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des seniors est un dispositif phare de la loi du 28 décembre 2016 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV).

Elle permet, dans le Maine-et-Loire, en regroupant l'ensemble des institutions qui participent au financement des politique de l'autonomie, d'agir de façon coordonnée autour d'une stratégie commune. La Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) verse au titre de la Conférence des financeurs au Département de Maine-et-Loire une dotation annuelle servant notamment à financer les projets d'actions collectives portés par différents types d'acteurs (CCAS, associations locales, centres sociaux…) dans le cadre d'appels à initiatives en faveur de l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Grâce à cette nouvelle dynamique, plus de 324 projets de prévention de la perte d'autonomie pour un montant total de plus d'un million d'euros sont aujourd'hui déployés sur tout le département. Ils répondent à des axes prioritaires sur la santé, le lien social, l'habitat, le bien-être…

Comment prendre un rond-point correctement

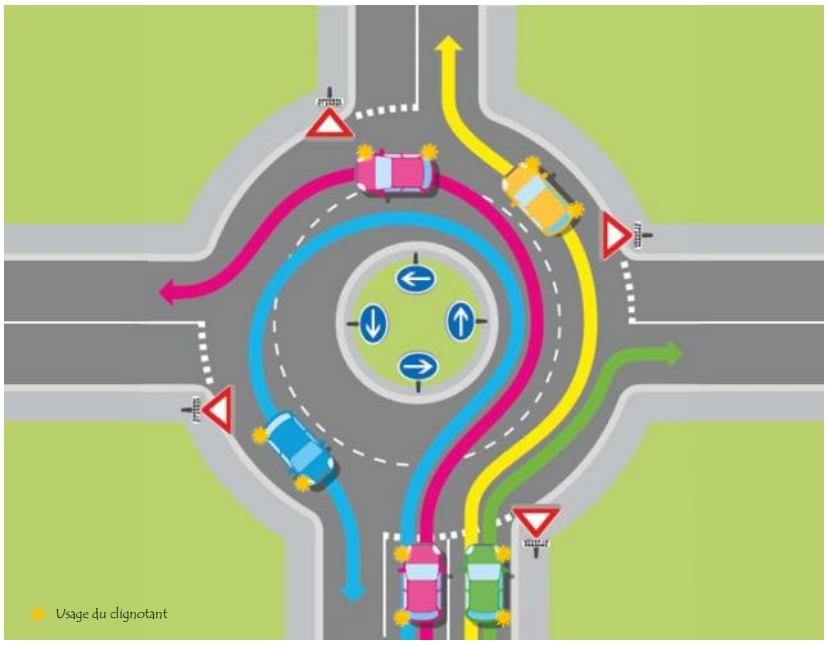

Trop souvent, on est témoin d'un véhicule qui n'est pas sur la bonne voie, d'un refus de priorité, sans parler du mauvais usage des clignotants.

Ce qu'il faut savoir c'est que :

- La voie de droite est réservée aux véhicules qui font moins de la moitié du giratoire (voiture verte et jaune sur le schéma), c'est-à-dire ceux qui tournent directement à droite ou vont tout droit. Les véhicules doivent se placer sur la voie extérieure et mettre leur clignotant droit pour tourner à droite.

- La voie de gauche est réservée aux véhicules qui font plus de la moitié du giratoire (voitures rouge et bleue), ils doivent alors mettre leur clignotant gauche et se placer sur la voie intérieure.

Attention !
Seuls les véhicules longs (cars, camions, remorques/caravanes…) peuvent utiliser leur clignotant gauche pour aller tout droit dans le but de bien signaler leur déport sur la voie intérieure.

Ce conseil de conduite vous est offert par :
l'auto-école ECCA de Cholet 19 boulevard Delhumeau Plessis 49300 Cholet (02 41 62 40 05)
Bureau de La Séguinière 221 avenue des Trois Provinces 49300 Cholet

Le marché de Noël 2021

L'édition 2020 n'ayant pas eu lieu en raison de la pandémie, la municipalité est heureuse de pouvoir de nouveau organiser le traditionnel marché de Noël le dimanche 12 décembre place de la mairie.

L'animation musicale sera assurée par l'harmonie fanfare « Musique La Séguinière ». Les musiciens seront heureux de retrouver leur public et déambuleront au rythme des morceaux festifs qu'ils interprètent si bien.

Ce sera l'occasion de trouver les derniers cadeaux, et surtout de partager un moment de convivialité autour d'un café chaud, une bonne crêpe ou des bonbons pour les enfants.

Le Père Noël sera bien entendu au rendez-vous, pour une balade en calèche au cœur du bourg.

Le vin chaud sera offert aux adultes et le chocolat aux enfants. Comme de coutume des élèves du Parcours éco-citoyen seront présents pour la distribution des gâteaux et pour la bourriche.

Merci à eux de leur participation.

Julie BARREAU

Programme

Entrée gratuite

15h00
Installation des commerçants

16h00
Ouverture du marché

Tout au long de l'après-midi animation musicale « Musique La Séguinière ».

18h00
Boissons chaudes et biscuits offerts par la municipalité

Pour les enfants des balades en calèche avec le Père Noël seront proposées de 16h00 à 19h00.

LA CRÈCHE DE NOËL

En accès libre le 12/12

Une petite dizaine de bénévoles confectionne tous les ans une crèche où figurent les personnages emblématiques, des moutons, un moulin animé...

En raison du contexte sanitaire, en 2020, l'ensemble ne s'étendait que sur 5 mètres linéaires (entre les fonds baptismaux et l'entrée du clocher) contre 25 mètres en temps normal.

L'église sera ouverte toute la journée du 12 décembre pour les visites. L'ouvrage sera visible, par ailleurs, jusqu'à la fin du mois de janvier. Le port du masque restera bien évidemment obligatoire.

EXPOSANTS ET COMMERÇANTS PRÉSENTS LE 12 DÉCEMBRE 2021 :

Décembre 2019

Vous pourrez notamment retrouver, sous réserve, les exposants suivants :

SAVONS DE TOUTLEMONDE
Toutlemonde (49)
Savons naturels, boîtes cadeaux

L'AVENUE GOURMANDE
La Séguinière (49)
Produits locaux, épicerie fine…

ARTISANS DU MONDE
Cholet (49)
Commerce équitable, café, thé…

LES CRÉATIONS DE CORINNE
Beaupréau (49)
Bijoux fantaisie

ARTISANAT MARIE-THÉ GABORIT
La Tessoualle (49)
Sacs en tissu confectionnés « main »

DOMAINE DE CHAINTRÉ
Mouzillon (44)
Viticulteur (Muscadet…)

AMITIÉ SANDOGO LA SÉGUINIÈRE
La Séguinière (49)
Jus de pomme, potimarron…

EVELYNE GARANDEL
La Séguinière (49)
Scrapbooking Azza

ELEVES DE CM2 DES ÉCOLES
La Séguinière (49)
Actions citoyennes - Déco/Livres…

CÔTÉ BISTROT
La Séguinière (49)
Crêpes dans l'après-midi et plats à emporter en soirée (burger, bowl…)

ATELIER VANNERIE
La Tessoualle (49)
Démonstration du travail de l'osier

D'autres artisans et commerçants (couture, miel, vins…) rejoindront cette liste non exhaustive et susceptible de bouger.

Décembre 2019
La calèche du Père Noël

La Fondation du Patrimoine

EN VISITE À LA SÉGUINIÈRE

La loi du 2 juillet 1996 a confié à la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique l'année suivante, la mission de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non-protégé de notre pays.

Dans ce but, elle est chargée de mobiliser toutes les énergies et notamment d'encourager le mécénat populaire, ainsi que celui des entreprises, pour aider les acteurs publics et privés concernés.

Au fil du temps, la mission s'est considérablement élargie, ainsi depuis plusieurs années déjà : « ***la notion de patrimoine a dépassé celle du monument ou même d'élément remarquable du bâti, même modeste*** ».

On reconnaît une valeur patrimoniale à des objets, des véhicules et à des zones naturelles. La mission est immense ; elle nécessite l'action et le soutien de tous.

Pour accomplir cette mission, la Fondation du patrimoine des Pays-de-la-Loire s'appuie sur une équipe de 21 bénévoles répartis sur tout le territoire. Tous les trimestres, Jacques Burel, le délégué départemental, les réunit pour faire le point sur les actions en cours. Le 30 septembre dernier, cette réunion a eu lieu à la Mairie de la Seguinière où la délégation a été accueillie par Guy Barré, Maire de la commune.

Ce choix était justifié par l'actualité de la Fondation…

L'un des dossiers du moment concerne, en effet la restauration du Manoir de la Renolière à La Séguinière. Les bénévoles ont donc pu visiter, l'après-midi, ce logis, datant de 1753, retenu dans le cadre de la Mission Patrimoine 2021. Madame Gantois, la propriétaire leur a présenté son projet et les travaux envisagés.

Fondation du Patrimoine
Délégation Pays de la Loire
110, rue de Frémur 49 000 Angers
02 41 39 48 98
maineetloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

---

la Saison Culturelle

LES PROCHAINS SPECTACLES À NE PAS MANQUER

Deux séances de cinéma pour enfants les 27/10 et 2/11 derniers ont ouvert la programmation de la saison culturelle 2021/2022. Il faut souligner une très belle affluence lors de la projection pour les plus petits organisée à 17h00 fin octobre.

Comme prévu, mais toujours avec la contrainte de respecter les mesures sanitaires en vigueur, sont programmés dans les jours et semaines à venir, les spectacles suivants :

Dimanche 28 novembre

Apéro-concert avec le groupe
« The good guy and the other one »
Espace Roger Dronneau à 17h00 - Tarif : 5 €
Réservation en mairie

Résumé
Ce groupe nantais interprète des standards dans un style Rock & Blues minimaliste et de basse fidélité….

Vendredi 10 décembre

Spectacle de musique baroque et du monde
« Renaud Garcia-Fons et Claire Antonini »
Théâtre Espace Prévert à 20h30 - Tarif : 7 €
Réservation en mairie

Résumé
De l'association de la contrebasse avec le luth ou le théorbe résulte un répertoire sur mesure constitué aussi bien de pièces empruntées à la musique baroque qu'aux musiques kurdes et persanes...

Mercredi 15 décembre

Spectacle pour enfants
« Noël dans ma valise »
Théâtre Espace Prévert à16h00 - Gratuit

Résumé
En rangeant le grenier, Bertille récupère une vieille valise recouverte de poussière. Elle l'ouvre et reconnaît avec émotion les mille et un petits trésors de Noël qu'elle avait rangés là étant petite fille...

Mercredi 22 décembre

Séance de cinéma
« Le Prince oublié »
Théâtre Prévert à 20h00 Tarif : 2 € (> 12 ans)

Résumé
Djibi vit seul avec Sofia, sa fille de 8 ans. Tous les soirs, il invente une histoire pour l'endormir. Lorsque Sofia s'endort, ces récits extraordinaires prennent vie quelque part dans un monde imaginaire. Trois ans plus tard, l'entrée de Sofia au collège va marquer la fin de son enfance. Au grand désespoir de son père. Djibi va alors devoir accepter que sa fille grandisse et le prince du monde imaginaire va devoir trouver sa place.

Inauguration
DE L'ARBRE DU CSI

Samedi 16 octobre 2021

En début d'année 2020, le centre socioculturel intercommunal OCSIGENE a conduit une réflexion pour remédier au manque de visibilité de la structure sur les cinq communes de son territoire. L'idée a fait son chemin pour aboutir à la création d'une œuvre collective représentant le CSI et ses valeurs.

Lors de l'inauguration, la municipalité a tenu à féliciter les bénévoles de La Séguinière qui ont œuvré pour la réalisation de l'arbre qui représente parfaitement le rôle que doit tenir le CSI dans les communes.

Les forêts sont les réseaux de communication les plus évolués sur Terre. Il semble donc naturel de s'inspirer de la vie des arbres pour mieux communiquer entre humains, innover par l'intelligence collective et redonner du sens aux réseaux sociaux.

Il s'agit des missions que les élus ont prioritairement confiées au CSI. Le Centre Socioculturel OCSIGENE s'en acquitte avec efficacité en fédérant les habitants, petits et grands, autour de projets collectifs et l'œuvre inaugurée en est l'illustration factuelle et symbolique.

Le CSI fête ses 40 ans le 5 décembre à 11h30 à la Salle des Fêtes de Saint Léger. Au programme apéritif, repas partagé, jeux, spectacles… Entrée gratuite.

Les infos du CLIC - IGEAC

Les aventures de Suzette

Ce mois-ci Suzette trie les premiers catalogues de Noël et feuillette les magazines et journaux qu'elle a reçus. Elle tombe sur un article du CLIC IGEAC qui organise une nouvelle formation pour les aidants. Cette fois-ci, la formation porte sur le thème de « la vie de couple et la perte d'Autonomie ».

Elle pense à son amie Jeanne et l'appelle pour prendre des nouvelles. La dernière fois qu'elles se sont vues, Jeanne n'avait pas le moral. Son mari, Firmin, perd en autonomie du fait de sa maladie. Le quotidien pour elle est difficile. Ils ne font plus d'activités ensemble, et pour permettre à Jeanne de mieux dormir, ils ont dû installer un lit médicalisé dans une autre chambre pour lui.

Suzette lui fait part de la formation des Aidants qui pourrait sans doute l'intéresser et lui donne le numéro du Clic pour qu'elle se renseigne et s'inscrive.

La formation aura lieu les mercredis 1er et 8 décembre de 9h45 à 16h30.

La suite des aventures de Suzette dans un prochain numéro.

Conférence sur la place des grands-parents dans notre société

Avec un rôle de soutien important, en quoi leur place est différente des générations précédentes ?

« Génération pivot », quelles relations avec leurs enfants et leurs petits-enfants ?

Par Agnès Gontier (Psychologue) le vendredi 26 novembre 2021 de 18h30 à 20h30.

Entrée gratuite mais sur inscription au Centre Socioculturel Horizon 4 allée des Aigles à Cholet. Tél. 02 41 65 13 88

Des ateliers

La nutrition Sénior
4 ateliers de 3 heures sont proposés pour équilibrer, varier et adapter son alimentation. Tarif : 30 €

Le numérique
11 ateliers de 2 heures pour découvrir, s'initier et approfondir l'utilisation d'une tablette et/ou smartphone. Tarif : 50 €

Sur inscription auprès du GRETA-CFA de Cholet. greta.cholet@ac-nantes.fr ou par tél. 02 41 49 06 50.

CLIC IGEAC
Centre local d'information et de coordination
Pôle social
24 avenue Maudet Cholet
Sur rendez-vous uniquement
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h,
le vendredi de 14h à 17h ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

Agenda

SÉGUI'SINGERS

Concert du Téléthon 2021

Les Ségui'Singers s'associent à trois autres chorales du Choletais « Y'a d'la voix », « Cholet Gospel » et « Expression » pour un concert de chants au profit du Téléthon 2021. Si on chantait pour le Téléthon… aura lieu :

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Mercredi 1er décembre à 20h00
Parc de la Meilleraie à Cholet
Ouverture des portes à 19h30

Les réservations sont ouvertes à l'Office de Tourisme du Choletais depuis le 21 octobre. La participation de 6 €/personne sera entièrement reversée à l'AFM Téléthon.
Passe Sanitaire obligatoire

CSI OCSIGENE

Parents Solos

Accompagné par le CSI, un collectif s'est constitué pour apporter soutien et écoute, partage… d'informations, de bons plans… aux parents solos du territoire. La prochaine rencontre aura lieu :

Samedi 11 décembre de 10h00 à 12h00
au CSI à Saint-Léger-sous-Cholet
Inscriptions au 02 41 56 26 10

Théâtre de La Séguinière

Après une saison blanche imposée par la crise sanitaire, la troupe des Zygomatics remonte sur scène avec un pièce écrite par Isabelle Mergault : l'Amour sur un plateau.

Les tarifs ont été fixés à 7 € pour les adultes et de 5,50 € pour les enfants de moins de 14 ans et les étudiants ; les réservations sont ouvertes depuis le 1er octobre au 09 60 50 82 52

L'Amour sur un plateau est la première pièce de théâtre écrite par Isabelle Mergault. Cette pièce a été présentée pour la première fois au Théâtre de la Porte Saint Martin à Paris en janvier 2011.

Cette pièce sentimentale et hilarante a rencontré un formidable succès avec plus d'un million de spectateurs au total des représentations.

Résumé :

Caroline et Jean-Louis sont mariés depuis des années. Leur activité principale se résume à la gestion d'une sympathique maison d'hôtes. Pourtant, le climat conjugal a viré à l'orage depuis déjà trop longtemps. Caroline et Jean-Louis ont-ils mélangé vie commune et travail de manière trop constante ? Alors que leur couple est au bord de la rupture, une cliente décide de les aider. Sur un coup de tête, elle fait appel à une amie, productrice de télévision. Bientôt, c'est un véritable plateau de tournage qui s'installe chez eux pour sauver leur mariage. L'heure du grand déballage aurait-elle sonnée ?...

REPRÉSENTATIONS
Théâtre de l'Espace Prévert à La Séguinières

En novembre
Vendredi 19 à 20h30
Samedi 20 à 20h30
Dimanche 21 à 15h30
Samedi 27 à 20h30
Dimanche 28 à 15h30

En décembre
Mercredi 1er à 20h30
Vendredi 3 à 20h30
Samedi 4 à 20h30
Dimanche 5 à 15h30

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, les bénévoles de la bibliothèque privilégient une bande dessinée qui sera bientôt dans les bacs :

« *Dans la tête de Sherlock Holmes* »
de Cyril Liéron et Benoît Dahan

RÉSUMÉ :

Un simple diagnostic médical du Dr Watson se révèle bien plus que cela…

La découverte d'une poudre mystérieuse sur des vêtements et d'un ticket de spectacle très particulier amène Sherlock Holmes à penser que le patient n'est pas l'unique victime d'un complot de grande ampleur. Il semblerait en effet que l'étrange disparition de londoniens trouve son explication dans les représentations d'un magicien chinois.

D'autres tickets retrouvés confirment les soupçons du détective.

Cyril Liéron et Benoît Dahan signent avec cet album un magnifique hommage au personnage créé par Arthur Conan Doyle. Les méthodes de déduction d'Holmes sont représentées visuellement par de superbes planches au découpage astucieux. Graphisme et couleurs servent à merveille le thème.

Cette bande dessinée en 2 tomes est un bijou ! Que de plaisir à la lire !

INFOS

La bibliothèque reprend ses horaires habituels en décembre :

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h45 à 18h30
Mercredi : 10h00 à 12h00
et 17h30 à 19h00
Jeudi : 17h30 à 19h00
Samedi : 10h30 à 12h00

Possibilité de consulter et préparer une liste de livres sur le site E.changes
(portail des bibliothèques de Cholet)
bib_seguiniere@agglo-choletais.fr

Passe sanitaire et masque obligatoire à partir de 12 ans

A partir du mois de janvier 2022, les horaires seront harmonisés.

- Lundi, mercredi et jeudi de 17h30 à 19h,
- Mercredi et samedi de 10h à 12h.

L'équipe des bénévoles

Economie locale

En juin 2021, Olivier et Fabrice, associés et spécialisés dans la location de vélos électriques pour les professionnels ont créé, à La Séguinière, une activité de distribution.

Au premier étage du bâtiment « L'Uzine », ils proposent à la vente une large gamme de scooters et de vélos électriques ainsi qu'un unique modèle de trottinette.

La trottinette électrique que l'on trouve, et que l'on peut essayer, dans leur spacieux magasin, fait partie des plus vendues en France. Conforme à la législation nationale, elle est équipée de pneus increvables et grimpe sans difficulté les côtes jusqu'à 23%. Son autonomie et sa robustesse sont tout particulièrement appréciées des plus jeunes.

Au niveau des vélos, ils sont fiers de pouvoir répondre à l'attente des clients les plus exigeants avec un modèle européen qui se démarque de la concurrence chinoise (95% du marché !) par des finitions rares et un délai de livraison très rapide.

Si le siège social de leur société reste à Mortagne-sur-Sèvre, ils tenaient absolument à installer leur premier établissement de vente aux particuliers à La Séguinière. La zone commerciale est attrayante à leurs yeux et ils ont su saisir une opportunité locative pour lancer ce nouveau défi.

Le démarrage est très satisfaisant et ils ont décidé d'ajouter des jours d'ouverture. Le magasin est ouvert à compter de la fin du mois de novembre de 10h00 à 13h00 et l'après-midi de 14h00 à 19h00 le mercredi, le vendredi et le samedi.

Ils sont persuadés que l'engouement pour le vélo électrique va perdurer. Le produit à de nombreux avantages, il n'y aucun entretien à prévoir et il constitue une alternative au moteur thermique dont les frais d'usage sont impactés par la hausse des carburants. Ils sont également enthousiasmés par le look et la fonctionnalité de nombre de ces produits. Le client peut ainsi choisir les options qui lui assurent de disposer d'un modèle unique.

Les camping-caristes, pour leur part, font partie des personnes tout particulièrement intéressées par les équipements pliables. Il faut reconnaître qu'ils sont facile à stocker et très utile pour pourvoir se déplacer tout en laissant le véhicule habitacle sur place.

En ce qui concerne les scooters « *prisés des quinquagénaires qui veulent retrouver leur adolescence* », ils disposent d'une autonomie pouvant atteindre les 100 km. L'Etat entend d'ailleurs promouvoir les ventes et verse une prime qui s'élève jusqu'à 500 €.

Olivier BRIGOULET

Magasin **TROTILEC**
7, rue des Deux-Sèvres - La Séguinière

Site : www.trotilec.fr
Mail : trotilec@gmail.com
Olivier BRIGOULET : 06 83 54 69 97
Fabrice BARETTE : 07 86 02 65 47

De gauche à droite
Mélanie, Christelle et Hélène

Mélanie ROBIN et Hélène LEROUX ont repris l'agence d'assurance AVIVA de La Séguinière le 1/1/2018. Elles avaient, depuis, l'ambition d'implanter leur activité dans un bâtiment, dont elles seraient propriétaires, plus spacieux et disposant d'un espace de stationnement suffisamment grand pour la clientèle et le personnel.

Elles ont toutes les deux travaillé de nombreuses années dans d'autres compagnies d'assurances avant de créer leur propre société. Outre le site de La Séguinière, elles possèdent également une agence à Maulévrier et emploient 3 salariés dont une assistante à la Séguinière.

La compagnie AVIVA qu'elles ont choisie correspond parfaitement à l'idée qu'elles se font du métier d'assureur. C'est-à-dire une relation humaine de proximité qui passe avant l'aspect commercial.

La spécificité de l'agence repose sur une intelligente répartition des tâches entre les deux associées et leurs employées. Mélanie, gère plus particulièrement les placements financiers, retraite et assurance-vie. Hélène s'occupe des produits professionnels. Les collaboratrices, dont Christelle à La Séguinière, sont chargées de tout ce qui concerne les particuliers et notamment de l'accueil physique à l'agence.

A court terme, l'objectif est de continuer de développer le portefeuille clients. Un second collaborateur devrait ainsi être recruté, à La Séguinière, pour étoffer les effectifs et gagner en réactivité.

Cette évolution attendue, correspondra à un autre évènement majeur au sein de la société mère : début 2022, AVIVA change de nom et redevient ABEILLE Assurances, soit l'appellation d'origine. Ce changement marque le retour aux sources tricolores de l'assureur jusqu'alors sous pavillon britannique.

Agence **AVIVA**
Hélène LEROUX et Mélanie ROBIN
8 avenue de Nantes - La Séguinière
02 41 70 40 50
http://agences.aviva.fr/la-seguiniere